

CONSEIL COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la séance du samedi 28 mars 2015

Présents:

Le collège des acteurs socio-professionnels :

M. Pierre DELAYEN - M. Noël DUSSAC - Mme Sylvie GUTZWILLER - M. Jean-Pierre HASCOET - Mme Christine LECERF - Mme Laurence PROVOST - M. Michel PETIOT -

Le collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels :

Mme Isabelle DORISON - M. Thierry PROUTEAU - M. Gilles PERTUSA

Le collège associatif :

M. Bernard DUCLOS

Les élus et les représentants de la ville :

Mr François-Marie PAILLER – Mr Christophe TAMPON-LAJARRIETTE - Mme Marie-Odile GRANDCHAMP - Mme Julie FOURNIER - Mme Nathalie NICODEME-SARADJIAN - M. Sylvain LEBAS

Absents excusés :

M. Bertrand BARRE - M. Marcel DUMAS - M. André GAUDIN - Mme Irène NENNER - M. Patrick MENESTREY - Mme Olga ODINETZ

Absents :

M. Loïc CHARBONNIER

Rappel de l'ordre du jour :

09h30	Points d'actualité.
10h00	Intervention de Mr Christophe Tampon-Lajarriette, Maire-adjoint à Chaville, concernant le projet d'aménagement de la Voie Royale par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.
11h00	Questions diverses.

Début de la séance : 9h43

Thierry Prouteau précise le déroulement de la séance et annonce la thématique de l'aménagement de la Voie Royale qui sera présentée par Mr Tampon Lajarriette, Maire Adjoint.

1/ Points d'actualité

Mr Prouteau laisse la parole à Mme Grandchamp qui rappelle que la prochaine semaine de Développement Durable aura lieu du 30 mai 2015 au 5 juin 2015 sur le thème de l'économie circulaire.

Mme Grandchamp annonce les deux temps forts de cette semaine du développement durable qui seront le village de l'économie circulaire organisé le samedi 30 mai dans le parc de la mairie et la conférence de Chantal Jouanno sur l'économie circulaire le 1^{er} juin à 20h à l'Atrium. Elle remercie Mme Fournier qui a proposé à Mme Chantal Jouanno, co-fondatrice de l'Institut de l'Economie circulaire, d'animer cette conférence.

Mme Fournier souligne l'intérêt de cette thématique et son aspect transpartisan.

Mme Grandchamp évoque également la projection gratuite d'un film le samedi 30 mai, suite au village de l'économie circulaire. Le choix du film n'est pas encore arrêté.

Mme Grandchamp informe que les ateliers pour les scolaires sont reconduits pour cette semaine du Développement Durable et qu'ils auront lieu le jeudi 4 juin et le vendredi 5 juin.

Mme Grandchamp annonce également qu'une soirée « œnologie » sera organisée par l'association « Vivre à Chaville » lors de cette semaine du Développement Durable.

Elle évoque par ailleurs l'organisation des deux opérations « Forêt Propre », l'une pour les scolaires organisée le 08 avril ; la seconde, le 11 avril, organisée pour le grand public.

Mme Dorison demande si le programme de la semaine de Développement Durable est arrêté.

Mme Grandchamp lui répond que des propositions peuvent encore être faites jusqu'à la semaine suivante. Le budget est cependant fixé.

Mr Prouteau reprend la parole et invite les membres du CC2D à s'exprimer sur les travaux des différents groupes de travail.

Mme Dorison rappelle que la prochaine réunion pour le groupe « Eau et Ecologie urbaine » se tiendra le 13 avril prochain à 19h15, salle jeunesse du Doisu.

Madame Nathalie Nicodème-Saradjian pour le groupe « Rénovation thermique - Economie d'énergie et Qualité de l'air » informe qu'une réunion sous forme de « Brain Storming » était organisée le 21 mars dernier afin de définir les axes de travail du groupe. Plusieurs axes ont été privilégiés comme la rénovation thermique des bâtiments, la qualité de l'air. Elle informe que la prochaine réunion pour ce groupe est fixée au 11 avril prochain à 10h en mairie.

Monsieur Sylvain Lebas pour le groupe « Mobilité et Transports » annonce qu'une prochaine réunion se tiendra le 10 avril ou le 24 avril prochain.

2/ Intervention de Monsieur Christophe Tampon-Lajarriette, Maire-adjoint à Chaville, concernant le projet d'aménagement de la Voie Royale par le Conseil Général des Hauts-de-Seine

Mr Prouteau prend la parole et informe qu'il a sollicité le Conseil Général des Hauts-de-Seine pour venir, ce jour, présenter le projet d'aménagement de la Voie Royale mais qu'en raison des élections départementales, ceci n'a pas été possible. Mr Prouteau évoque les enjeux de ce projet qui concernent les différents groupes de travail du CC2D. Il rappelle également que le CC2D vient d'être saisi par M.le Maire de Chaville aux fins de produire un avis sur ce projet qui sera porté à la connaissance des représentants du département.

Mr Pailler prend la parole et rappelle ses fonctions de maire adjoint délégué notamment aux « réseaux, infrastructures publiques et espaces publics » ; et que par conséquent Mr le Maire a souhaité qu'il participe à ce CC2D. Mr Pailler informe également que le travail d'étude pour l'aménagement de la Voie Royale se fait conjointement entre le Conseil Général des Hauts-de-Seine et les élus de la mairie.

Mr Tampon Lajarriette informe que les travaux d'aménagement de la Voie Royale viendront à la suite des travaux d'aménagement de la ZAC centre-ville. Il rappelle que ces travaux sont totalement financés par le Conseil Général des Hauts-de-Seine et que la réflexion sur ces aménagements est engagée depuis un an. Il explique également que les travaux d'aménagement de la Voie Royale seront réalisés par tronçon depuis la commune de Sèvres jusqu'à la commune de Viroflay en passant par Chaville.

Mr Tampon Lajarriette ajoute que la présentation de ce jour concerne la pré-étude du projet et insiste sur son aspect confidentiel. Il rappelle l'importance de l'avis du CC2D qui devra être formalisé pour le 18 mai, voire pour la fin du mois de mai. Une enquête publique sur le sujet sera lancée par la suite au courant de l'automne. Il informe que les travaux d'aménagement de la voie royale devraient débiter à la fin de l'année 2016 et s'étendre sur six à sept années.

Mr Tampon Lajarriette débute la présentation du projet en précisant que le principe général de cet aménagement est le partage de la voirie qui doit pallier notamment l'étroitesse des trottoirs sur l'avenue Roger Salengro. Il ajoute qu'une centaine d'arbres supplémentaires devraient être plantés sur l'avenue.

Mr Tampon Lajarriette présente les profils en travers des aménagements projetés sur les différents tronçons. Sur le tronçon entre Viroflay et le Puits sans Vin, il indique que le trottoir côté pair et exposé au soleil sera élargi pour atteindre une largeur de 5 m et qu'une piste cyclable isolée de la circulation sera aménagée. Le stationnement sera maintenu en épis uniquement coté impair. Un certain nombre de places de stationnement seront donc supprimées sur ce tronçon..

Mr Pailler ajoute que ces suppressions de places encourageront le stationnement des véhicules dans les garages et sur les parcelles privatives.

Mr Prouteau souligne l'importance à accorder à l'impact qu'auront ces suppressions de places sur la fréquentation des commerces.

Mr Tampon Lajarriette et Mr Pailler s'accordent sur le fait qu'il y a peu de commerces sur cette section de l'avenue.

Mr Tampon Lajarriette poursuit la présentation avec le profil en travers du tronçon entre l'Atrium et la rue de la Passerelle. Il informe que sur ce tronçon deux pistes cyclables seront aménagées, les voies de circulation seront réduites au nombre de deux ; le terre-plein central sera conservé. La contre-allée sera traitée avec un stationnement longitudinal.

Il ajoute qu'en direction de Sèvres, deux pistes cyclables seront aménagées et que les voies de circulation seront aussi réduites au nombre de deux.

Il poursuit avec la présentation des profils en long des tronçons en commençant par le secteur compris entre Viroflay et le Puits Sans Vin. Mr Tampon Lajarriette présente les deux solutions envisagées pour le traitement du « carrefour de la pointe ».

Mme Provost s'interroge sur la rupture de la piste cyclable à ce carrefour et sur sa continuité avec la commune de Viroflay.

Mr Tampon Lajarriette présente ensuite le profil en long entre le Puits Sans Vin et le cours De Gaulle. Il informe qu'une zone 30 et un plateau traversant devant la mairie ne seraient, pas possibles selon le Conseil Général en raison du trafic trop important sur ce secteur. Il ajoute que l'architecte de la « ZAC centre-ville » propose un dallage particulier devant l'église et la place du marché. Mr Tampon Lajarriette présente également la solution variante sur ce secteur qui consisterait à conserver un îlot central végétalisé mais qui créerait une rupture de la diagonale mairie – place du marché. Il ajoute que les services de la mairie ont

demandé la possibilité d'un retournement en sortant de la contre allée du Monoprix par l'aménagement d'un rond-point.

Il enchaîne ensuite avec la présentation du profil en long des tronçons entre le cours De Gaulle et l'Atrium puis entre l'Atrium et la rue de la Porte Dauphine.

Mr Prouteau souligne les ruptures de la continuité de la piste cyclable.

Mr Tampon Lajarriette indique que ce secteur fera l'objet d'une étude spécifique de la mairie en raison de l'opération d'aménagement programmé projetée aux abords de l'Atrium.

Mr Hascoët s'interroge sur l'affaissement situé à l'angle de l'avenue Roger Salengro et de la rue Guilleminot.

Mr Pailler explique que les travaux de réfection ont été retardés par un différend juridique entre les entreprises « Véolia » et « SEVESC ». Les travaux devraient être réalisés dans les prochaines semaines.

Mr Tampon Lajarriette évoque la problématique d'aménagement de la Voie Royale devant l'immeuble situé au 611 avenue Roger Salengro qui n'est pas aligné avec le reste du bâti.

Mr Tampon Lajarriette présente par la suite les profils en long des tronçons depuis la rue de la porte Dauphine jusqu'à Sèvres.

Mr Petiot demande où sera situé le premier retournement dans la partie aval de l'avenue Roger Salengro. Mr Petiot évoque la présence de bouchons notamment aux heures de pointe induits par l'absence de rond-point dans ce secteur. Il apparaîtrait en effet opportun de créer un nouveau rond-point entre le commerce de la Halle aux chaussures et Sèvres

Mr Tampon Lajarriette souligne que l'aménagement d'un rond-point implique en principe la présence d'un carrefour...

Il explique que le projet ne prévoit par ailleurs qu'une voie de circulation dans le sens Sèvres > Chaville et inversement, limitant ainsi l'effet de « goulet ».

Il fait ensuite état du bilan « avant/après » du nombre d'arbres ainsi que du ré-aménagement des places de stationnement.

Bilan des arbres d'alignement	Section			TOTAL
	D	E	F	
Arbres existants	46	74	93	213
Arbres existants à abattre	46	28	56	130
Arbres existants conservés	0	46	37	83
Arbres nouveaux	90	70	67	227
TOTAL CONSERVES + NOUVEAUX	90	116	104	310

Mr Tampon Lajarriette précise que les arbres privilégiés sont les moins allergisants.

Bilan des places de stationnement	EXISTANT				PROJETE				DIFFERENCE PROJETE/EXISTANT			
	D	E	F	TOTAL	D	E	F	TOTAL	D	E	F	TOTAL
VL	99	166	214	479	67	130	141	338	-32	-36	-73	-141
PMR	2	4	3	9	2	4	2	8	0	0	-1	-1
Transport de fonds	0	0	1	1	0	1	1	2	0	1	0	1
Livraisons	3	6	1	10	3	7	1	11	0	1	0	1
Réservé	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1
Autolib'	0	5	0	5	0	5	0	5	0	0	0	0
TOTAL	104	181	219	504	72	147	146	365	-32	-34	-73	-139

Mme Dorison demande si le parking souterrain de l'Atrium va être réaménagé car elle pense qu'il est souvent vide.

Mr Tampon Lajarriette pense qu'il faut créer de la rareté du stationnement en surface.

Mr Prouteau demande si le projet d'aménagement de la Voie Royale exclut de facto la perspective de création, à long terme, d'une ligne de tramway reliant Paris à Versailles via Chaville.

Mr Tampon Lajarriette répond que le projet, privilégiant un partage de la voie au bénéfice des circulations douces (trottoirs élargis, pistes cyclables isolées) exclut cette possibilité.

Mr Lebas appuie la réponse de Mr Tampon Lajarriette en affirmant que l'éventualité d'un tramway est impossible.

Mr Pailler ajoute qu'il serait intéressant de connaître l'impact de la nouvelle ligne de tramway T6 (Chatillon-Viroflay) sur la circulation piétonne et la fréquentation des bus.

Monsieur Lebas souligne l'intérêt des arrêts de bus en miroir pour faciliter la transition piéton/bus. Il ajoute que le carrefour du Puit sans Vins est très difficile à traverser pour les bus faisant la liaison Gare Rive Gauche/Rive Droite et inversement.

Mr Petiot souligne le fait qu'il manque un mètre de largeur sur le carrefour du Puits sans Vins, en particulier pour les gens qui vont sur Vélizy.

Mr Pailler répond que ce problème sera résolu par la requalification du carrefour prévu par le projet de la Voie Royale.

Mme Dorison s'interroge sur la gestion prévue des eaux pluviales sur les carrefours de l'avenue Roger Salengro.

Mr Tampon Lajarriette évoque les espaces de pleine terre notamment en pied d'arbre. Il ajoute que cette pré-étude est pour le moment axée sur les aspects de mobilité et de circulation. Il ajoute également que le CC2D peut faire des propositions sur ce sujet. Mr Pailler ajoute que si des solutions sont proposées sur cette thématique, elles seront prises en compte par le SIAVRM.

Mme Nicodeme-Saradjian se demande si des bornes de recharge électrique pour les particuliers sont projetées sur l'avenue. Mr Pailler indique que les bornes autolib' existantes offrent déjà cette possibilité. Mme Nicodeme-Saradjian demande si des bornes à puissance rapide sont prévues. Mr Tampon Lajarriette affirme que ces bornes sont très énergivores et qu'il n'est pas prévu d'en installer.

Sylvie Gutzwiller souligne que la sécurisation de la circulation piétonne doit être une priorité. Mr Pailler rappelle que la sécurisation des piétons est aussi une question de civilité et d'éducation.

Mr Tampon Lajarriette rappelle que le projet de la voie royale prévoit une identification claire des différents usages de la voirie par les couleurs et textures des matériaux utilisés. Mme Lecerf souligne que c'est également une question d'apprentissage de l'usage de l'espace public. Mr Pailler pense que la pédagogie sur ce sujet peut être renforcée dans les écoles.

Mr Prouteau reprend la parole. Il rappelle la proposition de M. le Maire qu'un avis puisse être émis sur ce projet par le CC2D, avant les grandes démarches de concertation publique qui devraient se dérouler à l'automne. . Il propose qu'un groupe ad hoc Voie Royale rassemblant les membres disponibles du Conseil puisse se réunir rapidement pour construire un projet d'avis –projet qui serait ensuite soumis au CC2D en séance plénière avant finalisation. Les groupes de travail respectivement mis en place sur les thématiques Mobilités & Commerce d'une part, Eau & Ecologie urbaine d'autre part apporteront aussi la valeur de leurs travaux à cette élaboration.

Mr Tampon Lajarriette rappelle l'aspect confidentiel du document projeté.

3/ Points divers.

Mr Prouteau évoque la multiplication récente et regrettable d'affichages sauvages sur le territoire de la commune. .

Mr Delayen évoque un sommet sur le climat en mai à l'UNESCO. Il souligne l'intérêt de cet événement animé par des experts et entreprises spécialisés sur ce sujet.

Mme Le Cerf évoque le « Off du Développement Durable » qui aura lieu le 31 mars 2015 à la maison de l'architecture à Paris. Elle ajoute que le CC2D pourrait se pencher sur les questions de vivre ensemble et de laïcité.

Mme Dorison rappelle qu'il y a déjà un groupe de travail sur la démocratie participative.

Monsieur Prouteau indique que la prochaine séance se tiendra **le 30 mai 2015 à 9h30.**

Fin de la séance à 11h30.